



L'artisanat au cœur du marché de Noël de Saint-Cyr-en-Val



Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objet d'informer l'ensemble des participants au Marché de Noël organisé les 6 et 7 décembre 2025 sur les conditions d'organisation de cette manifestation. Il est destiné à assurer le bon déroulement de ladite manifestation.

Article 2 : Définition et but de la manifestation

Saint-Cyr en fête souhaite plus que jamais inscrire son marché de Noël comme l'un des plus beaux du département.

Saint-Cyr en fête se réserve le choix des exposants afin de n'accueillir que des artisans présentant des objets uniques. Ceux-ci devront être fonctionnels ou de décoration et issus de leur travail en rapport avec Noël. Les visiteurs ne devront trouver que des créations ou des produits artisanaux.

Des mets de qualité provenant directement des producteurs viendront compléter l'offre. Nous ne souhaitons pas de revente.

Article 3 : Organisateur

Le Marché de Noël est organisé par l'association St Cyr en fête.

Contact unique : saintcyrenfete@gmail.com

Si nécessaire, laissez un message au 06 99 76 44 61

Article 4 : Lieu de la manifestation et horaires

Le marché de Noël de Saint-Cyr-en Val se tiendra les 6 et 7 décembre 2025 dans la salle polyvalente, la salle des fêtes et/ou en extérieur sous barnum.

L'installation des stands se fera le samedi 6 décembre à partir de 8 h et devra être terminée pour 13 h.

Horaires d'ouverture au public : samedi 6 décembre de 14 h à 19 h
dimanche 7 décembre de 10 h à 17 h

Article 5 : Les emplacements

Les emplacements seront attribués par les organisateurs. En aucun cas, les exposants ne pourront changer leur emplacement et/ou en céder tout ou en partie à un tiers.

Article 6 : L'inscription

Dès cette année, contrairement aux années antérieures, nous vous demandons de déposer un dossier de pré-inscription via Google Forms.

En complément de votre dossier de pré-inscription, vous devrez nous adresser par mail à saintcyrenfete@gmail.com 5 photos explicites de vos produits afin de nous guider dans notre choix.

Votre dossier de pré-inscription sera examiné par une commission.

Vous serez informé dès que votre inscription sera validée ou non par mail

En retour de ce mail, et sous un délai de 8 jours, vous devrez faire parvenir à l'organisateur un chèque dont le montant sera indiqué dans le mail.

Ce chèque sera déposé en banque le mardi 4 novembre 2025 (prévoir l'approvisionnement de votre compte).

L'inscription ne sera enregistrée définitivement par l'organisateur que si vous nous envoyez par courrier le chèque d'inscription libellé à l'ordre de Saint Cyr en fête à l'adresse suivante :

Mme Anita Nicoulaud, 6 allée Val et Sologne 45590 Saint-Cyr en Val

Article 7 : Les produits exposés

Les produits présentés devront correspondre à la fiche de pré-inscription. L'organisateur se réserve le droit de retirer tout produit non conforme à cette fiche.

Article 8 : Les conditions financières

Le prix de l'emplacement est de 10 € le mètre linéaire en intérieur et de 6 € en extérieur sous barnum.

Article 9 : L'organisation des stands

L'organisateur vous fournira gracieusement :

- les tables correspondant au métrage souhaité (obligatoirement un multiple de 2)
- 1 grille caddie et 2 chaises (il est possible de vous fournir 1 seule et unique grille supplémentaire au prix de 5€)
- un branchement électrique : merci de vous équiper de rallonges pour vous connecter à nos bornes

L'exposant est responsable de l'installation de son stand et des branchements électriques qui devront être éteints en fin de journée.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre marché de Noël et nous espérons vous accueillir parmi les nombreux exposants.

Accéder au dossier de pré-inscription via le lien <https://forms.gle/owL3ptuQTEmntS1DA>